



Dictionnaire des théâtres du monde

Doublure

Acteur engagé en double pour remplacer en cas de besoin l'interprète d'un rôle important et assurer la continuité de l'exploitation. À ne pas confondre avec les [emplois](#) en double. La doublure a répété le rôle et doit se tenir à la disposition de la direction pendant tout le temps des représentations. Elle est rémunérée de ce fait. Certains grands rôles d'opéra ne pouvant pas être chantés deux jours de suite sans risque pour les voix, on adopte souvent le système de la double distribution en alternance pour les premiers d'entre eux.

Doublure lumières

Préposé qui prend les places des acteurs pendant le réglage des lumières (transposé du cinéma).

Rédacteur(s)

[G. GOUBERT](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Technique et créateurs techniques](#)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-doublure>